



Bonjour,

Étant résidente de Tadoussac depuis maintenant 2 ans et ayant travaillé pendant quelques étés avant de m'y installer, j'ai souvent fréquenté le secteur des dunes. C'est un endroit d'une richesse et d'une beauté rarissime qui mérite d'être protégé, mais je suis d'avis que le projet proposé ne va pas adéquatement faire cela.

C'est un projet qui est fortement axé sur le volet récréotouristique et sur la mise en valeur, mais peu sur la conservation. On parle d'un amphithéâtre, de sentiers pour la pratique de vélo à pneus surdimensionnés, des sentiers de randonnée pédestre, des pistes cyclables, des nouvelles places de stationnement, trois types de sites d'hébergement ainsi qu'une nouvelle route, mais qu'en est-il des mesures de conservation? Mis à part de décréter des secteurs comme étant des zones de préservation, de participer au programme de suivi des indicateurs environnementaux une fois les aménagements mis en place et de respecter la zone sans construction demandée par l'Observatoire d'oiseaux de Tadoussac (OOT), il y a d'énormes lacunes en matière de conservation. À mes yeux, les actions proposées n'augmentent pas énormément le niveau de protection comparé au niveau actuel, étant donné que la majeure partie des zones de préservation sont des secteurs peu fréquentés et qu'il n'y a pas d'aménagements dans la zone utilisée par l'OOT. Afin de rehausser le niveau de protection du territoire et de ses espèces, ainsi que de respecter la mission de conservation énoncée par le gouvernement et la Sépaq, il serait utile de poser des gestes concrets dès le début.

Également, comme mentionné dans le document d'information, les dunes sont un site de prédilection pour les migrations saisonnières de plusieurs espèces d'oiseaux¹. Oui, l'endroit où l'OOT effectue des suivis et installe ses filets est un endroit fortement fréquenté par les oiseaux, mais ceux-ci utilisent tout le territoire des dunes et non pas seulement une infime partie. Une présence humaine accrue dans des secteurs habituellement moins fréquentés va fort probablement engendrer un évitement de ces derniers par des espèces aviaires ainsi que par d'autres espèces, tel que l'ours noir.

D'autre part, le projet propose des sentiers pour la pratique de vélo à pneus surdimensionnés, dont une partie vont être dans les dunes et talus supérieurs, un endroit qui est vulnérable aux

¹ Direction des parcs nationaux du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (2024). *Document d'information — Consultation publique sur le projet de parc national des Dunes-de-Tadoussac*. p.12

glissements de terrain² et potentiellement à l'érosion. On déplore l'utilisation de motocross et de quads dans le sable, car cela détruit les dunes, mais l'utilisation de vélos à pneus surdimensionnés au même endroit serait encouragée. Une idée illogique, si vous voulez mon avis. Les secteurs visés par les sentiers de vélo à pneus surdimensionnés et les campings sont présentement peu fréquentés, la majorité des utilisateurs étant des locaux. Ce sont donc des espaces relativement vierges qui vont maintenant être exploités et modifiés de façon permanente. Au lieu de mettre en place plusieurs aménagements en simultané, j'opterais pour une approche plus progressive, afin d'adéquatement évaluer les impacts sur l'environnement et les espèces ayant besoin de ce territoire pour vivre.

Ensuite, pour ce qui est de l'impact sur les résidents de Tadoussac, utiliser la partie nord du chemin du moulin-à-baude menant jusqu'à la route 138 comme route principale afin de détourner le trafic est une bonne initiative, mais je ne crois pas qu'elle va être autant efficace que le ministère et la Sépaq l'espèrent. Selon le maire de Tadoussac, environ 70 000 personnes visitent les dunes chaque année. De ce nombre, il est raisonnable d'assumer que plusieurs doivent revenir à maintes reprises, et donc ils vont emprunter le chemin qu'ils connaissent pour s'y rendre lors de leur prochaine visite, et non la nouvelle route principale. De plus, il est fort probable que les gens décident d'effectuer d'autres activités à Tadoussac dans leur journée, en plus de leur visite au parc national, donc ils passeraient par la route qui va les mener au cœur du village au moins une fois dans la journée. Également, les campeurs vont avoir besoin de nourriture et l'épicerie est située en plein centre du village, alors encore une fois ces gens vont emprunter la route dite secondaire et non pas la nouvelle route principale pour s'y rendre.

En réponse à cette proposition de projet, je vous demande donc d'accorder plus de temps aux citoyens et de collaborer plus étroitement avec eux. Le but étant de mettre sur pied un projet qui sera représentatif de l'utilisation actuelle des dunes et qui plaira aux résidents de Tadoussac et des communautés avoisinantes. À mon avis, il est primordial d'aller de l'avant avec prudence et d'y aller de façon graduelle, car une fois tous ces développements mis en place, un retour en arrière serait impossible. Comme le dicton le dit si bien : «Mieux vaut prévenir que guérir».

Merci,

Élizabeth Melis

² Direction des parcs nationaux du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (2024). *Document d'information — Consultation publique sur le projet de parc national des Dunes-de-Tadoussac*. p.25